

Comparaison de projets constituants

Version du 7 février 2016

	Points importants à surveiller	Le Plan C : une constitution citoyenne http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Constitution_Wiki_Etienne_Chouard	5ème République (Constitution de 1958) http://fr.wikipedia.org/wiki/Constitutions_fran%C3%A7aises	Institutions européennes (TUE + TFUE) (imposées malgré un NON référendaire) http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Texte_integral_TCE_485_pages.pdf	Votre projet personnel ?
1	DÉSINTÉRESSEMENT des constituants aux fonctions qu'ils instituent eux-mêmes (tirage au sort et inéligibilité)	OUI	Non	Non	
2	Indépendance et contrôle citoyen du Conseil Constitutionnel	Supprimé ou tiré au sort. Pas de pouvoir de décider seul. Idéalement : remplacé par la Chambre des Citoyens	Non organe politicien hors contrôle citoyen	Cour de Justice contrôlée par les exécutifs qui nomment les juges pour 6 ans renouvelables	
3	Référendum obligatoire pour toute révision de la Constitution	OUI sans aucune exception	Non possibilité de révision par le Congrès (deux chambres réunies) sans référendum !	Non Procédure de révision simplifiée (art. IV-444) sans référendum !	
4	Force supérieure du Préambule sur toute autre règle	OUI expressément affirmée	Non	Non au contraire	
5	Force supérieure de la Constitution sur les traités	OUI contrôlée par la Chambre des Citoyens			
6	Arbitrages populaires en cas de conflits entre organes	OUI	Non	Non	
7	Référendum d'initiative populaire législatif (supérieur à toute autre règle)	OUI, national et local : déclenché par 1% des inscrits et confirmé par 50% des votants	NON Le prétendu référendum d'initiative populaire récemment institué en France est EN FAIT un référendum d'initiative PARLEMENTAIRE !!!	Non (le droit d'invitation de l'article I-47.4 du TCE n'est pas du tout un RIP puisqu'il n'entraîne AUCUNE obligation et ne peut JAMAIS contredire la constitution)	
8	Référendum d'initiative populaire abrogatoire (supérieur à toute autre règle)	OUI, national et local : déclenché par 1% des inscrits et confirmé par 50% des votants	NON Le prétendu référendum d'initiative populaire récemment institué en France est EN FAIT un référendum d'initiative PARLEMENTAIRE !!!	Non (le droit d'invitation de l'article I-47.4 du TCE n'est pas du tout un RIP puisqu'il n'entraîne AUCUNE obligation et ne peut JAMAIS contredire la constitution)	
9	Référendum d'initiative populaire révocatoire (supérieur à toute autre règle)	OUI, national et local : déclenché par 1% des inscrits et confirmé par 50% des votants	NON Le prétendu référendum d'initiative populaire récemment institué en France est EN FAIT un référendum d'initiative PARLEMENTAIRE !!!	Non (le droit d'invitation de l'article I-47.4 du TCE n'est pas du tout un RIP puisqu'il n'entraîne AUCUNE obligation et ne peut JAMAIS contredire la constitution)	
10	Référendum d'initiative populaire constituant (supérieur à toute autre règle)	OUI déclenché par 1% des inscrits et confirmé par 50% des votants	NON Le prétendu référendum d'initiative populaire récemment institué en France est EN FAIT un référendum d'initiative PARLEMENTAIRE !!!	Non (le droit d'invitation de l'article I-47.4 du TCE n'est pas du tout un RIP puisqu'il n'entraîne AUCUNE obligation et ne peut JAMAIS contredire la constitution)	
11	Responsabilité des acteurs politiques (reddition des comptes et sanctions)	OUI, reddition des comptes devant des jurys de citoyens tirés au sort, plusieurs fois par mandat	Non ou resp. factice (Censure rendue théorique par le contre feu de la dissolution et la totale irresponsabilité du Président)	Non ou resp. factice (censure de la Commission aux 2/3 et seulement pour sa gestion) Les fonctionnaires de l'UE jouissent même d'une immunité judiciaire à vie !!!	
12	Contre pouvoir au Gouvernement	Censure par le Parlement (50%) ou par RIP (50%)	Censure théorique à cause du contre feu de la dissolution	Non	
13	Contre pouvoir au Parlement	Dissolution par le gouvernement ou par RIP	Dissolution par le Président	Non	
14	Contre pouvoir aux juges	OUI Possibilité de mise en cause des juges devant des Jurys de Citoyens tirés au sort	Non puisque les juges professionnels sont jugés par leurs pairs (donc pas du tout désintéressés)	Non	
15	Contre pouvoir au CSA	RIP	Non	Non	
16	Pouvoirs importants de la Cour des Comptes	Oui : grands pouvoirs d'investigation et de poursuite judiciaire, même contre des agents en exercice. Graves sanctions des juges de la Cour des Comptes en cas d'"erreur".	Non Cour sans réel pouvoir	Non	
17	Constitutionnalisation du mode de scrutin (pour le mettre hors de portée des parlementaires, qui sont ici juges et parties)	OUI	Non les élus tripotent eux-mêmes les règles de leur propre élection	sans référendum !	
18	Droit de réunion+liberté d'expression + Obligation pour toutes les communes d'offrir à tous les citoyens des salles pour se réunir librement	OUI	Non	Non	

	Points importants	Le Plan C : une constitution citoyenne	5ème République (Constitution de 1958)	Institutions européennes (TUE + TFUE) (imposées malgré un NON référendaire)	Votre projet personnel ?
19	CHOIX DES CANDIDATS POPULAIRE ET LIBRE (pas imposé par des partis)	OUI	NON Les partis imposent leurs candidats, + scandale des 500 signatures d'élus (publiées pour permettre 1 chantage).	NON Les partis — seuls à même de financer des campagnes électorales à répétition — imposent leurs candidats, toujours des professionnels de la politique	
20	Respect du vote blanc	OUI : le vote blanc est décompté et il invalide l'élection quand il est majoritaire (on la recommande avec d'autres candidats)	NON Les votes blancs sont scandaleusement mélangés avec les votes NULS (les erreurs) ; ces votes de protestation explicite ne sont même pas décomptés !	Non	
21	Limitation du cumul des mandats	OUI , sauf conseiller municipal (bénévole)	Oui (mais trompeuse)	Non	
22	Limitation du renouvellement des mandats	OUI : un seul renouvellement Discussion : est-ce indispos. si RIC ?	Non	Non	
23	QUORUM (taux de participation minimum pour qu'une élection soit valide et s'impose à tous)	OUI : 60% ?	Non	Non	
24	Mode de scrutin pour l'assemblée nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Mixte : majoritaire et proportionnelle sur les restes • Alternative = vote à points (positifs et négatifs) • Paradoxe de Condorcet et solution de Borda. 	Uninominal à deux tours, ce qui favorise les grands partis et écrase les petits	Scrutin de liste, proportionnel, mais sans possibilité de corriger la liste (ce qui garantit l'élection — et l'IMPUNITÉ POLITIQUE — aux têtes de listes) De toute façon, le Parlement est sans pouvoir réel.	
25	Organisation de la deuxième chambre	Chambre des citoyens, tirée au sort, avec contrôle des institutions, droit de veto sur les lois et initiative des lois	Le Sénat est structurellement conservateur et bloque toute réelle réforme. Son mode de désignation est antidémocratique (élus par les élus, ce qui donne une sorte de mafia politique qui permet de protéger les voleurs des foudres de la Justice)	La deuxième chambre législative européenne est composée de... ministres. C'est tout simplement une escroquerie, une dangereuse confusion des pouvoirs.	
26	Protection et énumération des services publics	OUI, solennelle, dans le Préambule avec contrôle par la Chambre des Citoyens	Non	Non pas dans le TCE	
27	Référendum avant toute nationalisation ou privatisation d'importance	OUI	Non	Non	
28	Contrôle public de la création monétaire et des banques	OUI banques nationalisées par principe après référendum	Non	Non	
29	Contrôle public de la télévision	OUI : CSA indépendant et puissant, sous contrôle citoyen	Partiel Le CSA a peu de pouvoirs et sa composition est politiquement orientée	Non	
30	Protection du droit de parole donné aux mouvements sociaux dans les médias de masse	OUI : garantie par le CSA	Non	Non	
31	Constitutionnalisation du droit à l'Internet gratuit et de la consultation systématique des citoyens pour une réelle recherche de la volonté générale	OUI	Non	Non	
32	Contrôle public des oligopoles (énergie, communication, santé, transports, grande distribution, eau, médicaments, soins, information, presse, statistiques, sondages...)	OUI et privatisation proposée obligatoirement au référendum	Théorique : sans aucun contrôle citoyen des actes du gouvernement	Contrôles tendancieux (anti-État) Les monopoles d'État sont les principaux visés	
33	Laïcité fortement proclamée et concrètement défendue	OUI	Non	Non	
34	Participation des salariés à la gestion des entreprises et droit de veto salarial contre les fusions et ventes inutiles.	OUI	Non	Non	
35	Modes multiples d'expression des initiatives populaires	RIP x 4 Jurys citoyens Chambre des Citoyens Radio et télévision sociales	Rien	Rien	
36	ARMÉE & POLICE = CONSCRITS + peuple armé et entraîné	OUI	Non	Non. Police européenne composée d'étrangers "fiabiles" (jamais tentés de fraterniser avec le peuple).	
37	Interdiction générale d'agression extérieure + Référendum obligatoire pour autoriser toute intervention armée + Obligation pour ceux qui votent la guerre d'y aller eux-mêmes + Obligation de reconsidérer la décision tous les xxx	OUI	Non	Non	